

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 3

Artikel: Donnant, donnant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sont certains théoriciens de notre époque sur le respect de l'individualisme chez l'enfant et, si on lui avait demandé ce qu'il pensait de l'école du « bon plaisir » — je veux dire de l'école où l'enfant est libre de choisir lui-même les connaissances qu'il désire acquérir — il n'aurait pas manqué de dire que le monde marchait à sa perte et, qu'avec de tels principes, la génération nouvelle aurait vite perdu toute énergie, tout respect de soi-même toute volonté et toute foi en ses destinées.

Pour diriger sa classe, monsieur Alexandre n'y allait pas par quatre chemins, comme on dit. Quand il franchissait le seuil, ses élèves, comme mus par un ressort, se dressaient d'un seul élan et se tenaient un instant immobiles, au port d'armes. Lui-même gravissait son estrade et prononçait l'oraison dominicale qu'il fallait écouter sans un geste, sans un mot, sans un sourire. Après quoi, chacun pouvait s'asseoir.

A tour de rôle, les élèves s'avançaient pour réciter leur leçon. Arrivés près de lui, ils exécutaient un quart de tour. Ensuite, talons joints et mains au dos, ils débitaient le chapitre étudié dans le livre, sans oublier un mot, s'arrêtant aux virgules et baissant la voix au point à la ligne.

A chaque élève, monsieur Alexandre répondait d'un ton doctoral : « Ça peut suffire ! »

La classe entière était courbée sous une discipline sévère car le maître ne tolérait aucun manquement, aucune incartade. La moindre faute était punie avec une extrême rigueur. S'il n'était pas partisan des châtimens corporels, et que maintes fois on l'entendit blâmer ceux qui se permettaient, sans rime ni raison, de battre les enfants, il n'en retenait pas moins certains préceptes bibliques fort appropriés à ses méthodes éducatives.

Il disait : « Qui aime bien châtie bien ! » ou « N'épargne pas la verge au jeune enfant ! »

Sa discipline sévère n'empêchait pas ses élèves et la population tout entière de l'entourer de respect et même d'affection. Les écoliers de jadis, devenus grands, ne manquaient pas de dire : « Ça, au moins, c'était un régent d'attaque, il savait nous tenir et nous mener ! »

Deux fois par semaine, quand les fillettes apprenaient, sous la direction de la maîtresse d'ouvrage, à tricoter, raccomoder et coudre, lui, donnait immédiatement une leçon de gymnastique en plein air. Un à un, les garçons descendaient les escaliers sur la pointe des pieds. Arrivés dans la rue, ils se rassemblaient immédiatement sur un rang et la leçon commençait. Exercices préliminaires, marches, contremarches, course et saut, tout cela en une heure, ni plus, ni moins. Si à ce moment vous étiez venus dire à monsieur Alexandre de terminer sa leçon par un jeu, afin de donner libre cours à cette gaité enfantine qui n'attend que le moment de s'épancher, il vous aurait considéré comme un singulier personnage.

Le collège qu'il habitait était un petit collège, d'aspect modeste, situé à côté de l'église et en face de la cure. Son appartement comprenait, suivant la loi de l'époque, deux chambres, une cuisine, une cave et un galetas. Chaque fois qu'il se sentait un peu à l'étroit dans cette demeure communale où se réunissaient le conseil général, la municipalité, la société de jeunesse et la Justice de Paix, monsieur Alexandre jetait un regard d'envie vers les contrevents verts et blancs de la cure. Penché vers sa femme, il disait :

— Tout de même, ce n'est pas juste que nous soyons obligés de nous loger dans deux chambres alors que le pasteur en a sept pour lui tout seul !

En effet, le pasteur, qui était veuf et sans enfants, occupait les sept pièces que l'Etat de Vaud mettait si généreusement à sa disposition. Il y avait le salon, la salle à manger, la chambre à donner, le cabinet de travail et la chambre de bonne. Tout autour de cette cure, il y avait un beau jardin avec des espaliers et des poiriers en pyramides. La vue était magnifique : elle s'étendait sur les campagnes verdoyantes, les vignobles, la grande ville dont les maisons innombrables dégringolaient jusqu'au lac où est le port. Au loin, l'horizon était fermé par le cirque majestueux

des Alpes. Panorama grandiose que le pasteur aimait à contempler de haut de sa véranda en prenant le café noir en compagnie d'un ami.

Chaque dimanche, monsieur Alexandre montait en chaire pour lire les dix commandements, après quoi, modestement, il regagnait sa place habituelle. Trois fois, durant le sermon, il se levait pour conduire le chant. Détestant par dessus tout la musique lente et geignarde, il précipitait l'allure des psaumes et des cantiques au risque de chanter seul ou d'arriver au bout de son verset longtemps avant les fidèles.

Quelquefois, il était déjà assis que la voix chevrotante de monsieur Vincent, conseiller de paroisse, descendait en cascade de la galerie, tandis que le contralto de madame Hortense s'élevait en guise de réponse.

Impatient, monsieur Alexandre fermait son psautier, croisait les bras et prenait un air distant.

Chaque mois, il allait toucher son salaire chez le boursier. Il partait à la tombée de la nuit, afin de n'être remarqué de personne. Il traversait un petit jardin, ouvrait la porte d'entrée et pénétrait dans le corridor. Il n'avait pas heurté à la porte de la cuisine que la Sabine au boursier — comme on l'appelait — venait lui répondre. Vite elle s'essuyait les mains au premier linge venu et, oubliant, sur le seuil, son hôte d'occasion, courait au fond du corridor et criait de toutes ses forces : — Jules, Jules, viens vite, c'est le régent qui vient chercher sa paye !

Quand les enfants, les domestiques et les voisins étaient renseignés sur les motifs qui lui valaient la visite du régent, la Sabine disait : — Entrez donc, monsieur le régent, entrez donc, mon mari ne va pas tarder !

En effet, il ne tardait guère. On entendait ses socques râcler les dalles du corridor. Sans mot dire, le boursier tirait de son bureau un grand registre et, tout en faisant une inscription, il répétait à haute voix : — Nous disons donc, quatorze cents francs de traitement annuel ; cela fait, par mois, cent trente-trois francs, trente-trois centimes et tiers !

Après avoir touché cent trente-trois francs, monsieur Alexandre se levait et prenait congé. Quand il rentrait chez lui, sa femme ne manquait pas de lui dire : — Ah ! mon pauvre ami, c'est un traitement de misère que tu m'apportes. Il te faudra absolument trouver une occupation accessoire, sans quoi je ne vois pas comment nous pourrions nouer les deux bouts.

— Trouver une occupation accessoire, c'est vite dit ! Mais quoi ? répondait monsieur Alexandre en s'absorbant dans la lecture du journal.

Jean des Sapins.

Donnant, donnant. — Un auteur dramatique recevait la visite d'un de ses fournisseurs.

— C'est pas gentil à vous de me refuser un billet de faveur, à moi, votre boucher.

— Soit... mais, à votre tour, donnez-moi un gigot de faveur !



JEAN, JACQUES ET JULES

JEAN était un bon paysan du Gros de Vaud, qui travaillait avec plaisir du matin au soir, mais qui aimait assez boire son verre, surtout quand il se trouvait avec son cousin Jacques. En sa compagnie, on écrivait volontiers un ou deux demis, même trois, on mangeait une fondue, on s'en racontait des bonnes et on riait de bon cœur. Quelquefois, pour changer, surtout quand on abordait la politique, on se contrariait un bocon, même à haute voix, car, entre nous, Jacques était entier comme pas un et comme Jean était parfois tétu, ça

n'allait pas tout seul. Au troisième demi, tout se raccommodeait, on se faisait quelques concessions et on se séparait sans rancune en se disant : « Salut, à la prochaine, et surtout ne te fais pas trop désirer. »

Jules, qui était aussi cousin avec Jean et Jacques, cultivait à l'encontre de ses deux cousins, une certaine dose d'égoïsme, doublé d'un tantinet de rapacité. C'était un bon travailleur qui ne craignait pas de cumuler bien quelques fonctions, ce qui était du reste tout à son avantage. Il était propriétaire d'un domaine de vingt poses vaudoises, magnin, tuait les caïons pour trois communes et remplissait consciencieusement le poste de boursier communal. Il avait fait apprendre sage-femme à sa fille aînée qui ne voulait pas se marier, suite d'un chagrin d'amour, et le dernier de ses garçons ramassait les tap-pes et les derbans sur le territoire de la commune. Ils amenaient tous de l'eau au moulin à la maison était prospère.

Le dimanche, après gouverner, Jules se rendait à la pinte pour faire la partie avec ses deux cousins. Quand il gagnait, ça allait tout seul ! En buvant son dernier verre, il chantait à pleine voix : « Belle Helvétie, riant séjour, à toi ma vie, mon dernier jour », mais quand il était perdant, c'était des explications à n'en plus finir. « Vous vous êtes mis tous les deux contre moi, vous avez frouillé, jamais de ma vie je ne rejouerais aux cartes, etc., etc. » Il s'en retournait à la maison en bougonnant et s'en allait coucher non sans avoir rogné tout le monde par chez lui. Il prenait toute la place au lit et la Suzette n'avait plus que la ruelle pour reposer ses charmes.

Un beau jour, Fanchette, la femme de Jean, reçut une mauvaise nouvelle. Le cousin Isaac de Prévondavaud était mort. Il avait attrapé froid en battant au mécanisme, ça s'était porté sur les poumons, puis déclaré en pulmonie et en quelques jours, il avait rendu l'âme. Jean en était vraiment chagriné, ça c'était un bon type, le cœur sur la main, qui n'aurait pas fait mal à une mouche. On avisa Jacques et naturellement on s'arrangea pour aller rendre les derniers devoirs au cousin Isaac. On partirait par le train de midi quinze, on boirait un verre à Cossonay en passant et on arriverait juste, bien juste pour le culte. Oh, et puis après tout si on n'arrivait pas pour le culte, tant pis... l'essentiel, c'est qu'on se soit rendus pour l'enterrement !

Fanchette qui avait assisté à l'entretien, estima qu'il y aurait peut-être lieu d'aviser le cousin Jules de la chose !

Et Jean de s'écrier : — Eh monté, pour l'amour du ciel, ne, le fais pas, il nous gâterait tout notre plaisir.

M. Chamot.

LES FIOLES DU PHARMACIEN

MADEMOISELLE Urlu avait été bien malade. Pendant trois longs mois d'hiver, elle s'était traînée de son lit à sa chaise-longue, soignée par une infirmière. Que de drogues elle avait pris pendant tout ce temps ! Il faut croire que toutes ces drogues étaient bonnes puisque maintenant elle était guérie. L'infirmière était partie, le soleil était revenu et Mademoiselle Urlu reprenait goût à la vie.

Sa grande préoccupation était pour l'instant de dresser sa nouvelle bonne. Et ce n'était pas une petite affaire, car elle ne savait pas grand-chose, la grosse Marie, bonne fille, sans doute, mais maladroite et peu dégourdie. Enfin, avec de la patience et de l'indulgence cela pouvait aller tout de même.

Un jour, en ouvrant un placard, Mademoiselle Urlu aperçut sur un rayon l'imposant bataillon des fioles petites et grandes qu'elle avait vidées pendant sa maladie. L'infirmière avant de partir les avait rangées là, par rang de taille. C'était vraiment beau à voir, mais bien inutile à conserver. Mademoiselle Urlu appela sa bonne.

— Marie, à l'occasion, quand vous irez au marché, vous reporterez tous ces flacons vides au pharmacien.

— Bien, Madame.